

Nyssen veut doubler le nombre d'orchestres pour jeunes dévavorisés

Paris, 23 mai 2018 (AFP) -

La ministre de la Culture François Nyssen a lancé mercredi un plan visant à doubler le nombre d'orchestres pour jeunes dans des quartiers défavorisés, estimant que la France était "loin du compte" en termes d'accès à la pratique artistique.

Baptisé "Tous musiciens d'orchestre", le plan consiste à presque tripler les subventions à deux structures, "Demos" porté par la Philharmonie de Paris, et l'association "Orchestre à l'école", de plus de 1,5 million d'euros à plus de quatre millions.

Ce soutien va permettre d'augmenter de 30 à 75 le nombre d'orchestres de "Demos", qui s'emploie depuis 2010 à initier des enfants de quartiers défavorisés à la musique classique à travers la pratique orchestrale.

Le nombre de jeunes qui pourront accéder à la pratique orchestrale devrait passer de 3.000 à 7.500.

"La pratique orchestrale est sans doute l'une des plus exclusives aujourd'hui, l'une de celles qui sont considérées comme les plus +élitistes+", a affirmé Mme Nyssen.

"Il faut casser les barrières, montrer que cette pratique est à la portée de tous", a-t-elle ajouté, à l'occasion d'un concert donné mercredi après-midi à la Philharmonie par Demos.

Le plan prévoit également d'augmenter le nombre d'orchestres dans les écoles, en créant 250 nouveaux orchestres par an, contre une centaine aujourd'hui.

Mme Nyssen a estimé que la France était "loin du compte" en termes d'accès la pratique artistique et qu'elle avait "manqué une marche ces dernières décennies" en comparaison avec d'autres pays.

Elle a cité l'exemple de la Finlande, où l'éducation musicale est obligatoire pour les élèves de primaire pendant huit ans, ou encore de la Grande-Bretagne, où depuis 2011, l'apprentissage d'un instrument, la pratique instrumentale collective et la chorale sont obligatoires pour les enfants de cinq à 14 ans.

"Je milite pour que tous les enfants puissent avoir deux heures effectives de pratique artistique par semaine, dès l'école primaire pour (...) que l'on passe de +Lire, compter, écrire+ à +Lire, écrire, compter, pratiquer un art+", a souligné la ministre.

Elle a rappelé le lancement avec le ministère de l'Education du plan "Chorale", selon lequel 7.000 collèges proposeront une option facultative "chorale" à partir de septembre, au même titre que le latin ou une troisième langue.

"L'accès à l'enseignement artistique reste le privilège d'une minorité (...) les obstacles restent trop forts. Je veux les balayer", a encore ajouté Mme Nyssen.

ram/ial/mm

Afp le 23 mai 18 à 17 00.